

Cote du document: IFAD10/2/R.4
Point de l'ordre du jour: 8
Date: 12 mai 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Programme de travail de FIDA10

Note aux membres de la Consultation

Responsables:

Questions techniques:

Adolfo Brizzi

Vice-Président adjoint par intérim
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2450
courriel: a.brizzi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA –
Deuxième session
Rome, 9-10 juin 2014

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé	iii
I. Introduction	1
II. Les besoins d'assistance des pays en développement pour améliorer l'agriculture et la sécurité alimentaire	1
III. Demande de prêts et dons du FIDA	4
IV. Capacité du FIDA à gérer le programme de travail	5
V. Programme de travail et hypothèses de reconstitution pour FIDA10	5
A. Différentes hypothèses pour le programme de prêts et dons et pour le programme de travail	5
B. Répartition des prêts et dons de FIDA10 par région et par instrument financier	8
VI. Consolidation et intégration dans le programme de travail de FIDA10	9
A. Approche générale	9
B. Consolidation autour de quatre axes de travail	10
C. Thèmes à intégrer	15
VII. Résultats et impact attendus	20
VIII. Conclusions	21

Sigles et acronymes

APD	Aide publique au développement
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDA	Association internationale de développement
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

Résumé

1. **Le contexte: pauvreté rurale et faim.** Dans les pays en développement, quelque 840 millions de personnes souffrent de la faim et 1 milliard sont atteints de malnutrition. Dans le monde, on compte 1,3 milliard de personnes extrêmement pauvres. Soixante-dix pour cent d'entre elles vivent dans des pays en développement et la plupart tirent leur revenu, directement ou indirectement, de l'agriculture. Même si les taux de pauvreté baissent dans de nombreux pays en développement, le nombre de pauvres a augmenté dans certains pays, en particulier dans les États fragiles et les pays exposés aux conflits. D'ici à 2015, l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à la pauvreté et à la faim sera quasiment atteint à l'échelle mondiale, mais pas dans de nombreux pays.
2. **Facteurs définissant la portée de FIDA10.** De l'avis général, de considérables exigences d'investissement doivent encore être satisfaites en faveur du secteur agricole dans les pays en développement, notamment pour ce qui concerne l'aide publique au développement (APD) dans ce domaine. Par ailleurs, il ne fait aucun doute que l'investissement pour le développement de l'agriculture paysanne et l'éradication de la pauvreté rurale comptera pour beaucoup dans la réalisation du programme de développement pour l'après-2015. L'APD sera nécessaire pour y parvenir. Au cours de la période triennale couverte par la reconstitution (2016-2018), on estime à environ 4,9 milliards d'USD la demande totale de prêts de dons du FIDA. Cependant, si l'on s'en tient à la ligne de conduite élaborée pour la dix-septième reconstitution de l'Association internationale de développement (IDA), le FIDA estime que les ressources supplémentaires nécessaires pour faire face aux catastrophes d'origine climatique et renforcer la résilience au changement climatique viendront accroître les coûts d'investissement de 10 à 20%, d'où une demande globale de ressources du FIDA durant la dixième reconstitution (FIDA10) d'environ 5,5 milliards d'USD.
3. Au cours des dernières années, le FIDA a accru son programme de prêts et dons – à hauteur de 3,0 milliards d'USD durant FIDA9 –, tout en parvenant à améliorer sa performance opérationnelle et son impact sur le développement ainsi que son efficacité administrative. À ce stade, il est pratiquement certain que l'organisation serait en mesure de gérer un programme bien supérieur à ce montant, tout en s'efforçant d'améliorer encore davantage sa performance et son efficacité administrative. Ainsi, la demande dont font l'objet les ressources du FIDA et le succès remporté par le modèle opérationnel du Fonds durant FIDA8 et FIDA9 mettent en évidence la nécessité pour le FIDA d'élargir son programme de prêts et dons. Par ailleurs, les perspectives budgétaires actuelles sont problématiques pour de nombreux États membres qui traversent une période d'austérité financière et auraient donc du mal à mobiliser des fonds. Ces deux prémisses jettent les bases des hypothèses haute et basse de financement pour FIDA10, qui s'articulent autour d'une troisième hypothèse intermédiaire. Pour les trois hypothèses, un programme global de prêts et dons a également été défini avec l'adjonction de cofinancements – nationaux et internationaux – à un taux supposé de 1,2 USD pour 1,0 USD de prêts et dons du FIDA.
4. **Les trois hypothèses de reconstitution.** Dans le cas de FIDA10, l'hypothèse intermédiaire consiste en un programme de prêts et dons du FIDA de 3,0 milliards d'USD (identique à celui établi pour FIDA9) et un programme de travail global de 6,6 milliards d'USD, avec: a) une reconstitution de 1,44 milliard d'USD, sous la forme de contributions ordinaires et de contributions complémentaires; et b) des ressources internes à hauteur de 1,56 milliard d'USD, composées des remboursements de prêts et autres fonds générés en interne, et des flux nets futurs, après déduction des dépenses administratives du FIDA. Avec l'hypothèse haute, le programme de prêts et dons s'établit à 3,2 milliards d'USD et le programme de travail à 7,0 milliards d'USD, pour une reconstitution de 1,53 milliard d'USD. Avec cette hypothèse, il est garanti que le financement du

FIDA ne diminuera pas en termes réels; c'est celle qui répond le mieux à la demande de financement et de services du FIDA et qui mobilisera également davantage de cofinancement. Avec l'hypothèse basse – un programme de prêts et dons de 2,8 milliards d'USD et un programme de travail de 6,2 milliards d'USD, pour une reconstitution de 1,34 milliard d'USD –, l'impact du FIDA sur la pauvreté se trouverait considérablement réduit; ainsi, l'organisation parviendrait à libérer éventuellement de la pauvreté 20 millions de ruraux de moins que dans l'hypothèse haute. De plus, cette hypothèse irait à l'encontre tant de la reconnaissance actuelle, à l'échelle internationale, de la nécessité de stimuler l'agriculture et le développement rural dans les pays en développement que du bilan de l'organisation en termes d'élargissement de son programme, de renforcement de son impact et de sa performance, et d'amélioration de son efficacité.

5. **Répartition des prêts et dons du FIDA dans le cadre de FIDA10.** Avec l'hypothèse intermédiaire, quelque 48% du programme total de prêts et dons seraient alloués à l'Afrique subsaharienne; 28% à la région Asie et Pacifique; et 19% aux régions Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe. Environ 19% seraient octroyés à des conditions ordinaires (proches du marché), 10% à des conditions mixtes et 43% à des conditions particulièrement favorables. Les dons accordés au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette représenteraient 21% et les dons au titre du guichet-pays 1,5%. Les dons accordés par le FIDA au titre du guichet mondial/régional représenteraient 5% du programme total de prêts et dons.
6. Pour garantir que les ressources du FIDA soient affectées de la manière la plus utile possible, il est proposé que la Consultation sur FIDA10 envisage l'examen, et l'ajustement éventuel, par le Conseil d'administration du FIDA, de la formule utilisée pour calculer l'allocation au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Deux aspects sont concernés: premièrement, une modification du coefficient lié au revenu par habitant, ce qui permettrait d'accroître l'allocation de fonds aux pays où le revenu par habitant est bas. Une seconde modification possible serait d'introduire dans l'équation du SAFP une variable supplémentaire prenant en compte l'impact du changement climatique sur le secteur de l'agriculture.
7. **Programme de travail: consolidation et intégration.** Le programme de travail de FIDA10 permettra de mettre en œuvre la Vision stratégique du FIDA 2016-2025. Il sera caractérisé tant par la consolidation que par l'intégration. Le rôle actuel de l'organisation, à savoir investir dans les populations rurales, restera inchangé durant la période couverte par FIDA10, de même que l'objectif visé par le FIDA, à savoir permettre aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur résilience. Les domaines dans lesquels intervient le FIDA devraient rester sensiblement les mêmes: gestion des ressources naturelles; adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets; technologies agricoles et services de production; services financiers; filières agricoles; développement des entreprises rurales et emplois non agricoles; renforcement des compétences techniques et professionnelles; et appui aux organisations de producteurs ruraux.
8. **Le programme de travail et le programme de développement pour l'après-2015.** Cependant, afin de pouvoir apporter une contribution plus efficace au nouveau programme de développement pour l'après-2015, le FIDA articulera son travail autour de quatre nouveaux points d'entrée, en appui à une transformation rurale durable: investir dans l'agriculture paysanne au profit de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau mondial; promouvoir un programme d'autonomisation au profit des moyens de subsistance en milieu rural; renforcer la résilience des ménages ruraux; et favoriser le développement en misant sur les liens entre milieu rural et milieu urbain. De plus, le programme sera caractérisé par l'intégration d'un certain nombre de thèmes intersectoriels importants pour la plupart, voire la totalité, des programmes de pays et des projets. Il s'agit de

l'adaptation au changement climatique; de la nutrition; de la parité des sexes; de l'innovation, de l'apprentissage et de la reproduction à plus grande échelle; de la participation à l'élaboration des politiques au niveau du pays; et de la concertation mondiale sur les politiques. Tous ces aspects bénéficieront d'une attention renforcée durant FIDA10.

9. **Résultats et impact durant la période couverte par FIDA10.** Alors que le cadre de résultats concernant le programme fera l'objet d'un document distinct, des objectifs en termes d'impact ont été développés pour chaque hypothèse. S'agissant du nombre de ruraux pauvres à atteindre, les objectifs proposés sont de 100, 90 ou 80 millions en fonction de l'hypothèse retenue; quant au nombre de personnes à libérer de la pauvreté, ils sont de 90, 80 et 70 millions. Parmi les résultats visés: des revenus accrus et une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle; des cadres politiques et réglementaires améliorés pour l'agriculture et le développement rural; des organisations de producteurs ruraux renforcées et sans exclusive; de meilleures capacités institutionnelles pour une agriculture et un développement rural dans l'intérêt des pauvres, en particulier dans les États fragiles; une agriculture paysanne mieux adaptée au changement climatique et mieux à même de faire face à la dégradation de l'environnement; et une gestion plus durable des ressources naturelles.

Programme de travail de FIDA10

I. Introduction

1. Le présent rapport expose le programme proposé de prêts et dons ainsi que le programme de travail du FIDA pour la période couverte par la dixième reconstitution des ressources (FIDA10), à savoir 2016-2018. Ces deux programmes concourent à la réalisation des objectifs de la Vision stratégique du FIDA (2016-2025)¹. Le programme de prêts et dons représente le total des ressources du FIDA engagées à l'appui de tous les projets financés par le FIDA et approuvés pendant les trois années de la période de reconstitution. Il est financé par deux sources: la reconstitution en cours; et les ressources propres du FIDA, qui incluent le remboursement des prêts accordés par le FIDA, les revenus de placements, le remboursement des allégements de dette au titre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTTE) et les flux nets futurs. Le programme de travail représente la valeur totale de l'ensemble des projets appuyés par le FIDA et approuvés pendant la période de reconstitution: il est donc constitué du programme de prêts et dons – la contribution du FIDA à ces projets – et de tous les cofinancements à l'appui de ces projets – provenant des États emprunteurs/bénéficiaires eux-mêmes, d'autres organismes de développement internationaux, du secteur privé et des agriculteurs eux-mêmes. Enfin, on notera également que les programmes de pays du FIDA attachent une importance croissante au lien entre, d'une part, le soutien aux projets et, d'autre part, l'engagement des pouvoirs publics et les activités de gestion des savoirs; bien qu'il s'agisse là de services importants que le FIDA met à disposition de ses États membres, ils ne sont pas reflétés dans les définitions purement financières du programme de prêts et dons et du programme de travail.
2. Le présent document s'articule comme suit: la section II examine les besoins d'assistance des pays en développement en termes d'appui à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. La section III porte sur leur demande de prêts et de dons du FIDA, tandis que la section IV se penche sur la capacité du FIDA à gérer le programme de travail. La section V présente une vue d'ensemble des hypothèses possibles pour le programme de prêts et dons et le programme de travail pendant la période couverte par FIDA10. La section VI décrit les types de programmes et projets à financer pendant FIDA10 et explique comment le Fonds va consolider ses approches tout en intégrant un certain nombre d'éléments nouveaux. La section VII offre un premier aperçu des résultats et de l'impact attendus du programme de travail, tandis que la section VIII formule brièvement une série de conclusions. Si le présent document décrit ce que va faire le Fonds au cours de FIDA10, la méthode pour y parvenir (le modèle opérationnel) est, quant à elle, exposée dans un document distinct soumis à la Consultation².

II. Les besoins d'assistance des pays en développement pour améliorer l'agriculture et la sécurité alimentaire

3. Selon les dernières estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), quelque 840 millions de personnes vivant dans les pays en développement (environ 12% de la population mondiale) souffrent de la faim³. En outre, un milliard d'individus subissent une forme ou une autre de malnutrition. Si le nombre de mal nourris a reculé de 17% depuis 1990-1992, cette baisse pourra se poursuivre seulement si les prix des produits de base agricoles ne connaissent pas de nouvelles hausses, car les pauvres dépensent de 50 à 70% de leur revenu pour se nourrir. Sur les 1,3 milliard d'habitants de la planète qui subsistent avec moins de 1,25 USD par jour, près de 70% vivent en milieu rural

¹ Voir le document de la Consultation: Vision stratégique du FIDA 2016-2025.

² Voir le document de la Consultation: Le modèle opérationnel de FIDA10.

³ FAO/FIDA/PAM: L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (Rome : FAO, 2013).

dans les pays en développement et sont, pour la plupart, directement ou indirectement tributaires de l'agriculture⁴. De l'avis général, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la pauvreté et à la faim seront pratiquement atteints d'ici à 2015 à l'échelle du monde, mais ce ne sera pas le cas dans de nombreux pays.

4. En dépit de succès indéniables dans certains pays, le secteur agricole de nombreux pays en développement devra subir de profonds changements pour établir la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition de l'ensemble de la population, fournir des emplois à la population rurale et éradiquer la pauvreté en milieu rural, assurer la gestion durable de la base des ressources naturelles et la protection de l'environnement, et s'adapter aux effets du changement climatique. Qui plus est, tous ces progrès doivent être accomplis dans un contexte défavorable: dégradation des conditions environnementales; contraintes pesant sur les ressources; changement climatique, lequel aura probablement un lourd impact négatif sur les efforts déployés en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté⁵; évolution démographique et mutations des marchés; et tendance au tassement de la croissance de la productivité agricole, probablement à l'origine de l'envolée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 et de l'aggravation consécutive de l'insécurité alimentaire.
5. Pourtant, il est reconnu non seulement que la croissance du secteur agricole est une condition préalable à la transformation structurelle de l'économie d'un pays, mais aussi que, comme le prouvent de nombreuses données, l'investissement dans le développement de l'agriculture constitue, dans la plupart des pays en développement, un outil extrêmement puissant pour réduire la pauvreté et contribuer à la sécurité alimentaire ainsi qu'à la baisse des prix agricoles. On constate ainsi que la croissance de l'agriculture, par opposition à la croissance en général, est souvent la source première de réduction de la pauvreté: l'agriculture est de 2,5 à 3 fois plus efficace pour élever les revenus des pauvres que l'investissement non agricole; et une progression annuelle de 1% de la croissance du secteur agricole conduit, en moyenne, à une augmentation de 2,7% des revenus des trois déciles inférieurs de revenus parmi la population des pays en développement⁶. Le développement de l'agriculture familiale peut en outre créer des emplois en milieu rural et dynamiser les campagnes, au bénéfice des zones urbaines qui voient ainsi se réduire l'afflux de migrants ruraux⁷.
6. C'est l'investissement privé des agriculteurs eux-mêmes, y compris les envois de fonds des migrants, qui constitue la première source d'investissement dans l'agriculture pour les pays en développement, dépassant de loin les flux émanant des États, des donateurs et des investisseurs étrangers. Pourtant, l'investissement public est nécessaire pour financer les biens et services publics qui permettent au secteur privé – des agriculteurs aux investisseurs étrangers – d'investir dans l'agriculture: il crée les facteurs qui vont les inciter à le faire et il accroît l'efficacité de leurs investissements. Les flux d'aide publique au développement (APD) comprennent une part relativement mineure d'investissement dans l'agriculture, mais ils peuvent jouer un rôle significatif, voire important, pour certains pays; et pour un nombre beaucoup plus grand de pays, ils peuvent aider les gouvernements à rehausser la qualité de l'investissement public dans le secteur.
7. Cela étant, les engagements de l'APD consacrés à l'agriculture ont atteint un sommet pendant les années 1980, à 18% du total de l'APD. Durant les années 1990, les engagements en faveur de l'agriculture n'ont cessé de diminuer, tant en valeur absolue qu'en pourcentage de l'APD totale, pour tomber au-dessous de 3% au début des années 2000. Depuis le milieu des années 2000,

⁴ FIDA, Rapport sur la pauvreté rurale 2011 (Rome: FIDA, 2011).

⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability, Summary for Policymakers*, Cinquième rapport d'évaluation (Genève: GIEC, 2014).

⁶ Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde (Washington D.C.: Banque mondiale, 2008).

⁷ FIDA, Notes d'orientation du FIDA pour l'après-2015 (Rome: FIDA, 2014).

le regain d'intérêt international pour le développement agricole et les préoccupations quant à la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires ont provoqué un certain redressement du niveau de l'APD en faveur de l'agriculture et de sa part dans le total de l'APD (tableau 1) mais, à 6,4%, l'agriculture demeure largement au-dessous de la part qui lui revenait dans les années 1980.

Tableau 1

Aide publique au développement consacrée à l'agriculture, à la foresterie et à la pêche

	<i>Milliards d'USD par an</i>	<i>Pourcentage de l'APD totale</i>
2006	4,7	3,6
2008	7,4	4,7
2010	9,2	5,5
2012	11,5	6,4

8. Où se situent ces niveaux d'APD par rapport aux volumes d'investissement qui sont nécessaires pour éradiquer la pauvreté et la faim en milieu rural et pour exploiter pleinement le potentiel de croissance de l'agriculture familiale? Bien qu'il soit impossible de formuler une réponse catégorique à cette question, diverses sources ont tenté d'évaluer au moins l'ordre de grandeur de l'investissement requis. Ainsi, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) estime que le total des besoins d'investissement dans l'agriculture des pays en développement est de l'ordre de 275 milliards d'USD par an⁸, tandis que la FAO parvient à une estimation du même ordre pour les besoins d'investissement dans l'agriculture primaire et les secteurs en aval dans les pays en développement, à quelque 210 milliards d'USD par an⁹. L'IFPRI évalue en outre le montant effectif des investissements – émanant de l'épargne nationale (publique et privée), de l'investissement direct étranger, des envois de fonds, de l'APD et des organismes caritatifs internationaux – à environ 168 milliards d'USD, ce qui laisse penser que le secteur agricole souffre d'un déficit d'investissement majeur.
9. En ce qui concerne les besoins d'APD supplémentaire consacrée à l'agriculture, la Banque mondiale chiffre le déficit d'APD à 14 milliards d'USD par an aux prix de 2008¹⁰, soit environ 17 milliards d'USD par an aux prix de 2012. Selon une estimation du volume d'APD agricole supplémentaire qui serait nécessaire pour atteindre les OMD – réalisée à l'issue de la réunion du G8 à L'Aquila, en 2009 –, le total s'élevait à 22 milliards d'USD sur trois ans. Si le rapport de septembre 2010 de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire ne chiffrait pas l'APD requise pour atteindre les OMD relatifs à la faim, il constatait néanmoins un consensus sur la nécessité d'inverser le déclin rapide de l'investissement dans l'agriculture, l'alimentation et la sécurité nutritionnelle observé au cours des 25 dernières années. Le point clé est que, même si les différentes estimations varient dans leurs définitions, leur portée et leur objectif, elles montrent toutes qu'il existe de considérables besoins non satisfaits en matière d'investissement agricole dans les pays en développement, et d'APD consacrée à l'agriculture en particulier.
10. L'année prochaine, des pays du monde entier vont s'engager en faveur d'un nouveau programme de développement pour l'après-2015. Bien que les objectifs de ce programme n'aient pas encore fait l'objet d'un accord, il ne fait guère de doute qu'à l'ordre du jour figureront des sujets tels que l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la croissance économique, l'emploi, la consommation et la production durables, ainsi que les écosystèmes et la biodiversité. L'investissement dans le

⁸ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, *From Subsistence to Profit* (Washington D.C.: IFPRI, 2013).

⁹ J. Schmidhuber, Bruinsma J. et Boedeker G., *Capital Requirements for Agriculture in Developing Countries to 2050*, document présenté au Forum d'Experts de haut niveau sur le thème "Nourrir le monde en 2050", Rome, 24-26 juin 2009.

¹⁰ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde* (Washington, D.C.: Banque mondiale, 2008).

développement de l'agriculture familiale et l'élimination de la pauvreté rurale joueront un rôle dans la réalisation de progrès dans tous ces domaines: un surcroît d'APD est par conséquent nécessaire pour contribuer à la réalisation du programme de développement pour l'après-2015.

III. Demande de prêts et dons du FIDA

11. La demande de ressources du FIDA pendant la période 2016-2018 est à distinguer des besoins d'investissement public dans l'agriculture et d'APD agricole. La demande de ressources du FIDA dépend de facteurs supplémentaires: la manière dont les pays emprunteurs/bénéficiaires envisagent la valeur ajoutée du FIDA en tant que source de financement du développement ainsi que d'expertise technique et institutionnelle; les autres ressources dont ils disposent; et le degré de priorité qu'ils accordent au soutien à fournir aux petits agriculteurs et aux pauvres en milieu rural.
12. Afin d'estimer la demande totale de ressources du FIDA sur la période couverte par FIDA10, les services du FIDA ont effectué une estimation, pays par pays, de la demande de prêts et dons du FIDA, en excluant les ressources nécessaires pour l'adaptation au changement climatique. Le résultat de cette estimation se monte à environ 4,85 milliards d'USD (voir la ventilation régionale au tableau 2).

Tableau 2

Demande prévisionnelle de prêts et dons du FIDA, 2016-2018
(en millions d'USD)

<i>Région</i>	<i>Demande</i>
Asie et Pacifique	1 310
Afrique orientale et australe	1 000
Amérique latine et Caraïbes	670
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	500
Afrique de l'Ouest et du Centre	1 370
Total	4 850

13. En sus de cette demande, la dix-septième constitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) a montré que des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour gérer les catastrophes climatiques et améliorer la résilience des pays touchés par le changement climatique. Le surcoût au titre de l'amélioration de la résilience pour le développement serait ainsi, selon les estimations, de 25 à 30%. Ces coûts supplémentaires représentent les investissements destinés à renforcer la protection contre les aléas climatiques (en particulier pour les infrastructures), à développer les capacités institutionnelles, à améliorer la planification multisectorielle, à financer le redressement après les catastrophes, et d'autres dépenses. Le coût des projets que finance le FIDA augmentera sous l'effet de ces dépenses supplémentaires – investissements dans la protection contre les aléas climatiques, notamment pour les infrastructures routières et de gestion des eaux en milieu rural; renforcement des institutions et de la résilience des petits agriculteurs; mise en place de systèmes d'alerte précoce et de mécanismes d'assurance; et déploiement rapide, sur les exploitations, des résultats de la recherche agricole pour une meilleure adaptation aux changements climatiques. D'après l'analyse menée pour IDA17 (compte tenu du fait que le portefeuille du FIDA est assorti d'une moindre intensité d'infrastructures que celui de l'IDA), il apparaît que le financement de la résilience climatique grâce à l'aide au développement fournie par le FIDA entraînera une augmentation des coûts d'investissement de 10 à 20% en moyenne. Le total de la demande globale de ressources du FIDA à prévoir pour FIDA10 est par conséquent de l'ordre de 5,5 milliards d'USD.

14. La conclusion de l'analyse qui précède est que, compte tenu des besoins d'investissement constatés, il sera difficile d'atteindre les objectifs internationaux relatifs à la sécurité alimentaire, à la faim et à la réduction de la pauvreté tout en faisant face à la nécessité de l'adaptation aux incidences du changement climatique et de la maîtrise de l'exode rural, dont le taux est actuellement insoutenable. Cependant, le renforcement des investissements et de l'attention accordée par les pouvoirs publics à l'agriculture, au développement rural et à l'adaptation au changement climatique peut véritablement changer les choses, et le FIDA peut y apporter une contribution significative. Face à une demande totale de prêts et dons du FIDA d'environ 5,5 milliards d'USD pour les trois années de FIDA10, le niveau approprié de ressources à prévoir pour le FIDA ne sera pas limité par les besoins ni par la demande de soutien requis du FIDA, mais bien par le volume probable de ressources qui sera mis à sa disposition. Le présent document aborde ci-après brièvement l'ampleur du programme que le FIDA est en mesure de gérer, avant de passer à un résumé des hypothèses de reconstitution tenant compte du volume probable de ressources qui sera mis à la disposition du Fonds au titre de FIDA10.

IV. Capacité du FIDA à gérer le programme de travail

15. Entre 2007 et 2012, le programme de prêts et dons du FIDA a pratiquement doublé, passant de 556 millions d'USD à plus de 1,04 milliard d'USD¹¹. Durant cette période, le FIDA a mesuré les résultats atteints à l'aide d'un système de mesure qu'il a élaboré et amélioré pendant plusieurs années, et en a rendu compte. Il en ressort que la performance des projets financés par le FIDA s'est légèrement améliorée en termes de pertinence, d'efficacité et d'efficacités, tandis que la proportion de projets notés plutôt satisfaisants ou mieux s'est fortement accrue, tant au regard d'une série de mesures de l'incidence sur la pauvreté rurale que d'autres critères – durabilité, innovation, reproduction à plus grande échelle et promotion de l'égalité des sexes. Qui plus est, alors que, dans le même temps, les coûts administratifs du FIDA augmentaient lentement en valeur absolue, le ratio d'efficacité du budget administratif comparé au volume des prêts et dons diminuait régulièrement. Cette amélioration de la performance est mise en lumière dans Le FIDA à mi-parcours de la période couverte par la neuvième reconstitution (document IFAD10/1/R.2), présenté à la réunion de février 2014 de la Consultation.
16. En résumé, le FIDA a montré qu'il pouvait étoffer son programme de prêts et dons tout en renforçant sa performance opérationnelle et son impact sur le développement et en améliorant son ratio d'efficacité administrative. De plus, le programme de prêts et dons de FIDA9 se chiffrait déjà à 3,0 milliards d'USD, le Fonds apporte actuellement la preuve qu'il est en mesure de gérer un programme d'une telle ampleur. Tous ces éléments laissent penser que le FIDA sera parfaitement capable de mener à bien un programme de prêts et dons d'un volume au moins égal à 3,0 milliards d'USD tout en s'efforçant d'améliorer encore sa performance et son efficacité administrative.

V. Programme de travail et hypothèses de reconstitution pour FIDA10

A. Différentes hypothèses pour le programme de prêts et dons et pour le programme de travail

17. Dans un contexte où le total des ressources dont les pays en développement ont besoin pour l'agriculture et le développement rural dépasse de loin l'APD disponible, et compte tenu de la réussite du modèle opérationnel appliqué par le Fonds pour FIDA8 et FIDA9, il semble nécessaire d'accroître le programme de prêts et dons du FIDA ainsi que les cofinancements que le Fonds mobilisera à l'appui de l'éradication

¹¹ Comme indiqué dans Le FIDA à mi-parcours de la période couverte par la neuvième reconstitution (document IFAD10/1/R.2), le volume du programme a baissé à 877 millions d'USD en 2013, baisse qui reflète le démarrage plus lent observé la première année de chaque période de reconstitution; en effet, un programme triennal met un certain temps à atteindre son plein régime, et la conception des projets demande souvent plus d'une année. En outre, plusieurs prêts ont été reportés sur 2014, car les négociations n'ont pas pu être achevées à temps.

de la pauvreté rurale sur la période 2016-2018. Par ailleurs, de nombreux États membres se trouvent actuellement face à des perspectives budgétaires délicates en cette période d'austérité financière, ce qui laisse prévoir des difficultés pour mobiliser des ressources. Ce sont là les deux "butées" (les vastes besoins de financement des pays en développement et la réussite du modèle opérationnel du FIDA, d'un côté, et la situation financière difficile dans une grande partie du monde, de l'autre côté) qui ont servi à définir l'hypothèse haute et l'hypothèse basse du financement de FIDA10, encadrant la troisième hypothèse, intermédiaire.

18. C'est précisément parce que le FIDA est conscient des énormes besoins de financement des pays en développement à des fins d'investissement dans l'éradication de la pauvreté rurale qu'il s'engage depuis longtemps à mobiliser des ressources de cofinancement pour les projets qu'il appuie. Ainsi, sur la décennie passée (2004-2013), le FIDA a réussi à mobiliser environ 1,2 USD provenant d'autres sources pour chaque dollar qu'il a investi. Ces fonds proviennent de sources nationales (0,7 USD sur ce montant de 1,2 USD) – principalement les États emprunteurs/bénéficiaires eux-mêmes, mais aussi les agriculteurs et les communautés rurales (contributions souvent fournies en nature) – et de bailleurs de fond internationaux (0,5 USD), parmi lesquels la Banque mondiale, l'Espagne (Fonds fiduciaire espagnol), le Fonds de l'OPEP pour le développement international, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement sont les plus importants sur le plan quantitatif¹².
19. Dans le cadre de FIDA10, le Fonds reste déterminé à mobiliser des ressources complémentaires, et le programme de travail global pour cette période a été défini en ajoutant au programme de prêts et dons le montant des cofinancements attendus. Le ratio de cofinancement est supposé se maintenir à 1:1,2 (FIDA/cofinancement); cette projection reflète le fait que, dans un nombre croissant de pays, l'APD disponible pour le cofinancement est en baisse, recul compensé dans une mesure limitée par les efforts du FIDA pour mobiliser de nouvelles sources dans le secteur privé et auprès des fondations. Par conséquent, c'est en appliquant ce ratio que, pour chacun des trois scénarios de financement de FIDA10, on a défini un programme de prêts et dons et un programme de travail d'un montant beaucoup plus élevé (tableau 3).

¹² La gamme des sources de cofinancement international est toutefois beaucoup plus large. Pendant cette période de dix ans, le FIDA a cofinancé des projets avec plus d'une cinquantaine d'organismes internationaux, comprenant 18 agences bilatérales et une série d'organisations multilatérales ou régionales, des organisations et programmes des Nations Unies, ainsi que des ONG et des fondations internationales.

Tableau 3
Trois hypothèses pour FIDA10, en fonction de la reconstitution des ressources ainsi que des remboursements/revenus
 (en millions d'USD)

Période de reconstitution	Prêts et dons du FIDA financés par:				
	Reconstitution	Ressources propres du FIDA et flux nets futurs ^{a/}	Total programme de prêts et dons	Cofinancement	Total programme de travail
7 ^e (2007-2009) (effectif)	639	1 141	1 840	2 174	4 015
8 ^e (2010-2012) (effectif)	1 147	1 721	2 868	4 038	6 906
9 ^e (2013-2015) (prévision)	1 423	1 577	3 000	3 600	6 600
10^e (2016-2018) (prévision):					
Hypothèse basse	1 338	1 462 ^{b/}	2 800	3 360 ^{c/}	6 160
Hypothèse intermédiaire	1 437	1 563 ^{b/}	3 000	3 600 ^{c/}	6 600
Hypothèse haute	1 534	1 666 ^{b/}	3 200	3 840 ^{c/}	7 040

^{a/} Les ressources propres du FIDA comprennent le remboursement des prêts accordés, le produit des placements, le remboursement des allègements de dette au titre de l'initiative PPTE et les flux nets futurs.

^{b/} Les ressources propres du FIDA seront également utilisées pour couvrir les coûts de fonctionnement du FIDA et les paiements PPTE durant FIDA10, soit un total de 593 millions d'USD, selon les prévisions, dans les trois hypothèses.

^{c/} Le cofinancement comprend le cofinancement traditionnel des projets, les prêts accordés au FIDA par les États membres dans le cadre d'un fonds fiduciaire spécial (comme le Fonds fiduciaire espagnol) et non agglomérés avec les ressources propres du FIDA, ainsi que des fonds supplémentaires fournis au FIDA.

20. Dans l'hypothèse intermédiaire pour FIDA10, le programme de prêts et dons se monterait à 3,0 milliards d'USD (le même objectif que pour FIDA9) et le programme de travail global s'établirait à 6,6 milliards d'USD. Ces calculs tablent sur:
- une reconstitution des ressources de 1,44 milliard d'USD, comprenant la reconstitution ordinaire et des contributions complémentaires; et
 - 1,56 milliard d'USD provenant des remboursements de prêts et d'autres ressources internes, ainsi que des flux nets futurs, nets des frais administratifs du FIDA.
21. L'hypothèse haute prévoit que le financement du FIDA ne diminue pas en termes réels; c'est celle qui va le plus loin dans la reconnaissance du fait que le besoin et la demande de financements et de programmes tels que ceux du FIDA vont bien au-delà des ressources probablement disponibles. En outre, compte tenu du succès enregistré par le Fonds dans la mobilisation d'autres ressources, au niveau national et international, un programme de grande ampleur permettra de mobiliser davantage de cofinancements. L'influence du FIDA dans l'allocation de ces autres ressources en faveur de l'agriculture et du développement rural s'accroît au fur et à mesure que son propre poids augmente. Ses recommandations d'action sont prises plus au sérieux et ses programmes couronnés de succès peuvent être plus facilement reproduits à plus grande échelle. Il est cependant plus réaliste d'envisager qu'une hypothèse haute ne pourrait représenter qu'une modeste augmentation par rapport à l'objectif de FIDA9: c'est pourquoi elle a été plafonnée à 1,53 milliard d'USD, de façon à aboutir à un programme de prêts et dons de 3,2 milliards d'USD et à un programme de travail de 7,0 milliards d'USD.
22. L'hypothèse basse – une reconstitution de 1,34 milliard d'USD, soit un programme de prêts et dons de 2,8 milliards d'USD et un programme de travail de 6,2 milliards d'USD – réduirait considérablement l'impact potentiel du FIDA sur la réduction de la pauvreté. Elle se traduirait non seulement par une diminution du programme de travail du FIDA, mais aussi par le fait que, par rapport à l'hypothèse haute, 20 millions de ruraux pauvres ne seraient pas libérés de la pauvreté grâce à l'action du FIDA. Cette hypothèse ne serait à la hauteur ni du consensus international

actuel sur l'importance de l'essor de l'agriculture et du développement rural dans les pays en développement, ni des antécédents du Fonds, qui est toujours parvenu à élargir son programme, améliorer sa performance et son impact, et abaisser son ratio d'efficacité. Elle entraînerait assurément une augmentation du ratio d'efficacité administrative, jusqu'à ce que le FIDA s'ajuste à cette nouvelle situation en démantelant une partie des capacités opérationnelles mises sur pied pour administrer FIDA8 et FIDA9. Cette hypothèse ferait en outre du FIDA un partenaire moins influent et moins attrayant pour les États et les autres donateurs; l'objectif de reproduction à plus grande échelle serait plus difficile à mettre en œuvre, et le FIDA deviendrait, en fin de compte, une organisation moins efficace dans la lutte mondiale contre la pauvreté.

B. Répartition des prêts et dons de FIDA10 par région et par instrument financier

23. Le tableau 4 présente la répartition régionale prévue des prêts et dons de FIDA10 dans l'hypothèse intermédiaire, sur la base des paramètres 2013-2015 (à fin décembre 2013) du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), ajustés en fonction du reclassement interne.

Tableau 4
Répartition prévisionnelle des prêts et dons au titre de FIDA10
par région et par instrument financier
(en millions d'USD)

Région	Cadre pour la soutenabilité de la dette	Conditions particulièrement favorables	Conditions mixtes	Conditions ordinaires	Dons (guichet-pays)	Total
Asie et Pacifique	119	348	156	205	17	844
Afrique orientale et australe	117	610	-	30	10	767
Amérique latine et Caraïbes	27	4	35	165	7	238
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	100	22	19	169	6	317
Afrique de l'Ouest et du Centre	266	314	93	5	5	684
Total des programmes de pays	630	1 298	303	575	44	2 850
Dons au titre du guichet mondial/régional et petits dons	-	-	-	-	-	150
Total du programme de prêts et dons						3 000

24. Selon la répartition probable des prêts et dons du FIDA dans l'hypothèse intermédiaire, quelque 48% du total irait à l'Afrique subsaharienne; 28% à l'Asie et au Pacifique; et 19% au groupe formé par les régions Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe. Les prêts consentis à des conditions ordinaires (proches des taux du marché) s'élèveraient à environ 575 millions d'USD, soit environ 19% du programme total de prêts et dons. Les prêts à des conditions mixtes (entre conditions ordinaires et conditions particulièrement favorables) se monteraient à 303 millions d'USD (10%), et les prêts accordés à des conditions particulièrement favorables se chiffreraient à 1,30 milliard d'USD (43%). Les dons entrant dans le Cadre pour la soutenabilité de la dette totaliseraient 130 millions d'USD (21%) et les dons au titre du guichet-pays se monteraient à 44 millions d'USD (1,5%). Les dons du FIDA au titre du guichet mondial/régional s'élèveraient à 150 millions d'USD (5%).
25. Afin que les ressources du FIDA restent concentrées là où elles sont le plus nécessaire, il est proposé que la Consultation sur FIDA10 envisage de demander au Conseil d'administration du FIDA d'étudier, et éventuellement d'ajuster, la formule du SAFP. Deux séries de considérations sont ici en jeu. Premièrement, le coefficient affecté au revenu par habitant pourrait être revu. En effet, le revenu par habitant est l'un des deux indicateurs fondés sur les besoins qui sont utilisés pour définir

l'allocation des ressources à un pays (l'autre étant la taille de la population rurale). Lorsque le revenu par habitant augmente, l'allocation SAFF diminue, toutes choses étant égales par ailleurs. Une augmentation de l'exposant négatif affecté au revenu par habitant permettrait d'accroître l'allocation relative, sur les ressources du FIDA, en faveur des pays ayant un faible revenu par habitant. Une autre modification possible consisterait à introduire une variable supplémentaire dans l'équation SAFF de façon à prendre en compte l'incidence du changement climatique sur le secteur agricole. Ces changements, ainsi que d'autres ajustements possibles du SAFF, seraient examinés en 2014 et 2015 par le Groupe de travail du Conseil d'administration sur le SAFF, en vue de présenter des propositions au Conseil d'administration d'ici à la fin 2015.

VI. Consolidation et intégration dans le programme de travail de FIDA10

A. Approche générale

26. La Vision stratégique du FIDA 2016-2025, préparée pour la Consultation, envisage un monde de l'après-2015 où l'extrême pauvreté rurale est éliminée par une transformation durable et sans exclusive de l'agriculture; où chaque famille rurale vit dans la dignité; où les populations et les communautés rurales pauvres sont à même de se doter de moyens de subsistance prospères et durables; où les familles rurales ne connaissent plus la faim, étant assurées de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle; et où les jeunes peuvent espérer réaliser leur aspiration à une vie meilleure au sein de leur propre communauté rurale.
27. Le programme de travail pour FIDA10 permettra de concrétiser cette vision. Et pour ce faire, d'une part, le FIDA fera la synthèse de son expérience de façon à renforcer son efficacité en matière de développement et, de l'autre, il intégrera dans le programme de travail un certain nombre de thèmes transversaux essentiels – une approche en deux temps qui permettra au FIDA de répondre d'une façon nouvelle au contexte changeant de l'agriculture paysanne et du développement rural dans de grandes parties du monde en développement et de contribuer plus efficacement à la mise en œuvre du nouveau programme de développement pour l'après-2015 – tout en mesurant sa contribution.
28. Le travail de consolidation demandera de s'appuyer sur l'action que mène déjà le FIDA. La fonction de l'organisation – investir dans les population rurales – restera un thème central de FIDA10; de même que le but du FIDA de donner aux populations rurales pauvres les moyens d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur résilience; ainsi que les domaines d'action du FIDA qui tous visent à atteindre ce but, à savoir, selon toute vraisemblance: a) les ressources naturelles – terre, eau, énergie et biodiversité; b) l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des effets de celui-ci; c) des techniques agricoles et des services de production efficaces; d) une large gamme de services financiers accessibles à tous; e) l'intégration des populations rurales pauvres dans les filières; f) le développement des entreprises rurales et des possibilités d'emploi dans le secteur non agricole; g) l'acquisition de compétences techniques et professionnelles; et h) l'appui aux organisations de producteurs ruraux¹³. Pourtant, la façon dont ces modules seront agencés est fort susceptible de changer; au sein des domaines thématiques, de nouvelles initiatives et approches seront suivies; et non seulement l'intégration des grandes questions transversales mettra à profit les bonnes pratiques déjà appliquées pour assurer la cohérence dans tout le programme de travail, mais elle demandera aussi de tester de nouvelles approches et d'assimiler certains enseignements en vue d'une reproduction à plus grande échelle. Ni la consolidation ni l'intégration ne limiteront l'engagement du FIDA sur la voie de l'innovation.

¹³ Il s'agit là des domaines thématiques identifiés dans le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015.

29. Les deux sections suivantes présentent certaines des questions importantes relevant des grands domaines de travail sur lesquels le FIDA mettra particulièrement l'accent durant FIDA10. Ils s'articulent autour de quatre nouveaux axes de travail, ainsi qu'un certain nombre de thèmes transversaux que le FIDA intégrera dans son programme de travail. Un certain nombre de ces questions et de ces thèmes sont entièrement nouveaux, d'autres demanderont une nouvelle approche, et d'autres encore mériteront qu'on continue à renforcer les approches actuelles qui, avec le temps, ont donné au FIDA son avantage comparatif¹⁴.

B. Consolidation autour de quatre axes de travail

30. Dans son action en faveur du processus visant à définir le programme de développement pour l'après-2015, le FIDA a dégagé quatre domaines qu'il juge essentiels au débat et qui peuvent constituer les axes de travail par lesquels il sera plus à même de contribuer à un processus de transformation durable du monde rural, à savoir un processus en mesure, à l'échelle mondiale, de garantir la sécurité alimentaire et des résultats nutritionnels améliorés, de fournir des emplois aux ruraux et d'éradiquer la pauvreté rurale, de gérer durablement les ressources naturelles et de protéger l'environnement, et de s'adapter aux effets du changement climatique tout en réduisant la contribution du secteur rural aux émissions de gaz à effet de serre. Ces quatre axes de travail sont les suivants: a) investir dans l'agriculture paysanne au profit de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau mondial; b) promouvoir un programme d'autonomisation au profit des moyens de subsistance en milieu rural; c) renforcer la résilience des ménages ruraux pauvres; et d) favoriser le développement en misant sur les liens entre milieu rural et milieu urbain¹⁵. Dans cette optique et puisant dans les domaines d'action actuels du FIDA, certaines des grandes questions et certains des thèmes prioritaires durant FIDA10 sont abordés ci-après.
31. **Investir dans l'agriculture paysanne au profit de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau mondial.** De l'avis général, l'agriculture paysanne doit évoluer afin de répondre aux demandes croissantes – résultant notamment de l'urbanisation rapide, de la hausse des revenus et de l'intégration des milieux rural et urbain – tout en faisant face à des conditions environnementales plus rudes, à des marchés plus compétitifs et volatiles et aux effets de plus en plus marqués du changement climatique. Pour soutenir ce programme de transformation, le FIDA s'appliquera à:
- promouvoir la sécurité des droits des petits agriculteurs sur les ressources naturelles tout en accordant une attention particulière à l'accès des femmes à la terre et à leur sécurité de jouissance du sol;
 - aider les petits agriculteurs à accroître leur productivité agricole, la durabilité de leur exploitation et leur résilience en appuyant les services de conseil et de recherche agricoles et en favorisant une approche pluraliste pour la prestation de ces services;
 - promouvoir des filières viables et des modèles d'entreprise sans exclusive, d'une part en mobilisant l'intérêt croissant que portent les grands investisseurs privés aux marchés agricoles et en s'associant à eux, et d'autre part en renforçant l'organisation des petits agriculteurs et leur aptitude à s'introduire dans ces filières; et
 - faire expressément en sorte que l'agriculture contribue le plus possible à améliorer les résultats nutritionnels, en se plaçant dans une optique de la nutrition lors de la conception des projets.

¹⁴ Cette approche devrait être suivie dans le prochain cadre stratégique du FIDA 2016-2018.

¹⁵ Voir les quatre notes d'orientation générale sur ces thèmes à l'adresse suivante: <http://www.ifad.org/governance/post2015/>

Encadré 1: Partenariats de producteurs public-privé (4P)

Les projets axés sur de tels partenariats se sont déjà multipliés et diversifiés durant FIDA9. Ils comportent généralement un important investissement du secteur privé ou plusieurs investissements dans la commercialisation ou la transformation des produits agricoles achetés auprès des petits agriculteurs. L'investisseur privé finance généralement la transformation, la commercialisation et le transport, et l'approvisionnement en intrants. Les gouvernements, avec l'appui du FIDA, financent les biens publics nécessaires pour réduire le risque de l'entreprise et les frais de transaction. Le FIDA ou ses agents jouent le rôle d'intermédiaire dans la relation. L'appui consiste généralement à renforcer les coopératives de producteurs, qui peuvent fournir le produit agricole à l'entreprise; il peut aussi s'étendre aux infrastructures, à l'appui aux services techniques agricoles comme la recherche et la vulgarisation, aux politiques publiques et au cadre réglementaire, aux normes de sécurité alimentaire, etc. Des mesures sont prises de sorte que les droits des petits agriculteurs et des investisseurs, que ce soit à la terre, au patrimoine ou aux ressources naturelles, soient protégés et/ou renforcés.

Un exemple qui illustre l'orientation choisie pour FIDA10 est le Projet de développement de la production d'huile végétale, en Ouganda. Désormais dans sa seconde phase, le projet avait pour but de réduire la forte dépendance de l'Ouganda à l'égard des importations d'huiles végétales et de remédier aux faibles niveaux de consommation d'huile du pays. Il a introduit le palmier à huile dans le pays et fourni un cadre permettant d'instaurer un important partenariat 4P dans le secteur. Le FIDA a mobilisé l'investissement privé, qui se monte pour l'heure à environ 120 millions d'USD, aidé le gouvernement à préparer une étude d'impact sur l'environnement, fait en sorte qu'une structure de tarification équitable pour les petits exploitants figure dans l'accord-cadre avec l'entreprise, mis au point des mécanismes de garantie des prix négociés, et financé l'établissement d'un mécanisme institutionnel qui, à terme, sera autofinancé, visant à mobiliser la participation des petits exploitants au projet du Kalangala Oil Palm Growers' Trust. Les petits exploitants ont bénéficié de la stabilité de la demande et des prix pour leurs produits, qui sont liés aux prix des marchés mondiaux, ainsi que de l'accès aux services de crédit et de vulgarisation.

32. **Promouvoir un programme d'autonomisation au profit des moyens de subsistance des populations rurales.** Si de nombreux pays en développement ont réussi à réduire sensiblement la pauvreté ces 30 dernières années, dans de nombreux contextes, les populations rurales pauvres continuent de souffrir d'une marginalisation sociale et économique. Le FIDA prendra comme point de départ les populations rurales et leurs moyens de subsistance, les possibilités qui s'offrent à elles pour surmonter la pauvreté et les difficultés qui se dressent sur leur route. Cette idée n'est pas nouvelle, mais elle restera au cœur de l'action de l'organisation dans le cadre de FIDA10. Les programmes de pays et les projets soutiendront les processus qui donnent aux populations rurales, individuellement et collectivement, les moyens d'acquérir des compétences et capacités essentielles, d'accéder aux ressources productives nécessaires pour accroître leurs revenus, d'obtenir les biens et les services dont elles ont besoin et, dans le même temps, de participer utilement à la prise des décisions concernant leurs moyens de subsistance. La majorité des populations rurales sera constituée de petits agriculteurs, bien qu'une minorité non négligeable et de plus en plus importante sera composée de ceux qui sont à la recherche de débouchés dans l'économie rurale au sens large. Dans FIDA10, le programme visant à donner aux populations rurales les moyens de participer à la transformation du monde rural reposera sur deux éléments:

- **Autonomisation sociale.** Permettre aux populations rurales, en tant qu'individus, d'acquérir les compétences et les savoirs nécessaires pour tirer parti des nouveaux débouchés économiques dans la production agricole et l'apport de valeur ajoutée, et dans les entreprises rurales et les emplois ruraux, tout en gérant mieux le risque. Le FIDA soutiendra toute une série d'organisations différentes qui permettent aux populations rurales de gérer plus efficacement leurs actifs, de traiter avec des intermédiaires de marché du secteur privé et d'influer sur les investissements et les politiques des collectivités locales. Il s'agira notamment d'associations d'usagers de l'eau, de groupes d'épargne et de crédit, d'organisations de gestion des ressources collectives, d'associations villageoises et de groupes d'entreprises d'agriculteurs. Au-delà des organisations de base, le FIDA apportera son appui aux fédérations et unions d'associations paysannes et aux organisations

faïtières nationales, et contribuera, grâce à cette approche multinationale, à la durabilité, l'autonomisation et la reproduction à plus grande échelle.

- **Autonomisation économique.** Les populations rurales pauvres doivent avoir accès aux avoirs productifs, aux intrants, à la technologie et au financement. Elles sont ainsi plus à même de tirer profit des savoirs et des possibilités qui se présentent à elles, de générer un revenu et de devenir des partenaires davantage susceptibles d'intéresser les institutions de microfinancement, les banques et les entreprises privées. L'accès aux actifs et aux ressources naturelles est une incitation déterminante à devenir solvable, à renforcer la résilience et à créer un climat favorable à l'investissement. Ainsi, on constate que les femmes dont les droits fonciers sont reconnus sont souvent plus dynamiques.

Encadré 2: Organisations paysannes et autres organisations rurales

Les partenariats du FIDA avec les organisations paysannes dans les programmes de pays sont désormais chose courante dans l'ensemble des régions et ils continuent de se développer et de se renforcer. L'objectif de ces partenariats est double: appui à la prestation de services économiques aux petits agriculteurs et renforcement des capacités institutionnelles des organisations paysannes. On constate en outre qu'environ 20% des projets en cours mettent en place des "partenariats avancés", qui permettent aux organisations de producteurs de participer directement à la planification, à l'exécution et au suivi des projets. Ces partenariats seront développés encore dans le cadre de FIDA10 tandis que le Forum paysan du FIDA continuera de tenir lieu de forum de dialogue avec et entre les organisations paysannes de l'ensemble des régions.

Ce sont les partenariats établis dans le cadre des projets appuyés par le FIDA qui favorisent des approches novatrices et donnent des résultats au niveau des communautés. Un exemple est l'appui du FIDA aux plans d'entreprise des coopératives/organisations paysannes dans des projets au Honduras et au Paraguay. Dans un premier temps, les organisations paysannes font une proposition et obtiennent un financement à l'appui d'un plan de renforcement des capacités visant à améliorer la gestion institutionnelle, la gouvernance, la gestion du crédit et la technicité en rapport avec leurs principales cultures. Dans un second temps, les organisations paysannes conçoivent des plans d'investissement (ou d'entreprise) et demandent ensuite au projet de les financer. Cette approche en deux temps est assortie d'une évaluation du degré de maturité de chaque organisation paysanne, qui détermine le type d'appui que le projet fournira. Le processus renforce les capacités des organisations paysannes et les autonomise en les chargeant de la gestion des fonds destinés à financer le renforcement des capacités et les plans d'entreprise. Autre exemple: en Guinée, les organisations paysannes jouent plusieurs rôles à la fois: partenaires stratégiques chargés de l'exécution de composantes d'un projet appuyé par le FIDA, membres du Comité de pilotage (où elles sont majoritaires) et responsables de la planification, du suivi et de l'établissement de rapports.

L'appui direct aux organisations paysannes a en outre augmenté sensiblement ces dix dernières années, et il sera maintenu et étendu dans le cadre de FIDA10. Il sera fourni sous forme de dons du FIDA aux organisations paysannes et dans le cadre de la seconde phase récemment approuvée des programmes de renforcement des capacités régionales en Afrique (Programme d'appui aux organisations paysannes en Afrique (PAOPA) et en Asie (Programme de coopération à moyen terme (MTCP)).

33. Les populations rurales sont généralement extrêmement hétérogènes et, parmi elles, le FIDA accordera une attention particulière aux groupes qui sont le plus susceptibles d'être marginalisés ou privés des possibilités pouvant leur permettre de sortir de la pauvreté.
- Le FIDA consolidera les activités qu'il a menées jusqu'à présent et, dans tous ses projets, s'emploiera à promouvoir l'autonomisation économique des ruraux des deux sexes pour qu'ils puissent participer sur un pied d'égalité à des activités économiques rentables et en tirer bénéfice. Les femmes continueront de recevoir le plus de formation au commerce et à l'entrepreneuriat, participeront le plus activement aux questions de gestion communautaire et constitueront le gros de la clientèle des services financiers ruraux tant pour ce qui est d'épargner que d'emprunter.

- Le FIDA travaillera plus systématiquement avec les jeunes ruraux. Non seulement les jeunes sont confrontés à des taux de chômage élevés, ils sont aussi les plus susceptibles de migrer vers les zones urbaines. La pression exercée sur les villes s'en trouve intensifiée, mais les zones rurales sont quant à elles privées de cette partie de la population qui est la plus susceptible d'innover et de contribuer à la transformation des zones rurales. Les projets en faveur de la jeunesse seront généralement axés sur l'acquisition de compétences techniques et professionnelles, la formation de groupes de jeunes pratiquant une activité productive et la promotion d'entreprises rurales non agricoles.
- Dans certains pays, les populations autochtones constitueront pour le FIDA une priorité: on compte plus de 370 millions d'autochtones déclarés dans le monde, résidant dans au moins 70 pays, dont nombre d'entre eux se sont trouvés appauvris et marginalisés en raison de la perte de contrôle sur leurs terres et ressources naturelles traditionnelles. Durant la période couverte par la dixième reconstitution, le FIDA continuera à agir en faveur de l'autonomisation économique et sociale des populations autochtones dont il exploitera la capacité d'adaptation novatrice. Les projets financés par le FIDA à l'appui des communautés de populations autochtones favoriseront l'accès aux ressources naturelles et leur gestion; l'accès aux actifs productifs et aux services financiers; et des approches sans exclusive de la gouvernance locale comme le développement à l'initiative des communautés.

34. **Renforcer la résilience des ménages ruraux pauvres.** Les populations rurales pauvres sont vulnérables à divers chocs qui les font basculer dans la pauvreté ou qui les empêchent d'en sortir. Comme le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) le précise, "selon les projections, les effets du changement climatique devraient ralentir la croissance économique, rendre la réduction de la pauvreté plus difficile, éroder encore la sécurité alimentaire, prolonger les pièges de la pauvreté et en créer de nouveaux". Les pauvres qui vivent sur des terres marginales et sont la raison d'être de l'action du FIDA seront les plus touchés par le changement climatique. D'autres risques importants que le FIDA peut aider les populations rurales à gérer sont les incertitudes quant à l'évolution des prix et des marchés qui caractérisent les zones rurales mal desservies et marginales; et le fait que les terres et l'eau sont de plus en plus convoitées en raison de l'augmentation de la demande de produits alimentaires et agricoles. Dans le cadre de FIDA10, le contenu des programmes de pays, des projets, des conseils de politique continuera à évoluer, tandis que le FIDA s'appliquera à:

- intégrer complètement l'adaptation au changement climatique dans tous les projets et programmes qui s'y prêtent, d'ici la fin de FIDA10;
- continuer de financer des projets et/ou le contenu des projets axés sur une meilleure gestion de la terre, de l'eau, du bétail, des pêches et des forêts, où existe souvent une synergie avec l'adaptation au changement climatique;
- favoriser une utilisation durable des ressources forestières, élément important des moyens de subsistance de nombreuses populations pauvres tributaires de la forêt, et notamment les populations autochtones;
- continuer de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'intégration financière des ménages ruraux pauvres, et notamment en les encourageant à adopter des produits qui les aident à mieux gérer les risques – dont les économies de groupe, les systèmes de récépissés d'entrepôts, l'assurance des risques météorologiques et l'investissement des envois de fonds; et
- développer les possibilités non agricoles en termes de création d'entreprises rurales et d'emplois et doter les populations rurales des moyens d'y accéder, de façon à diversifier les sources de revenus des ménages.

Encadré 3: Accès aux services financiers

Avec près de 16% de son portefeuille global dans les systèmes financiers ruraux, le FIDA est actuellement un des plus grands financeurs de la microfinance, selon l'enquête réalisée par le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres sur les sources de financement. D'après l'indice SmartAid for Microfinance, une évaluation externe indépendante de l'efficacité des donateurs en matière de microfinancement qui mesure et note la façon dont les donateurs appuient la microfinance, le FIDA a, dans l'ensemble, sensiblement amélioré ses systèmes internes ces quatre dernières années. Ayant renoncé dans une large mesure à l'ancien système des lignes de crédit destinées à des prêts ciblés et subventionnés, il s'est appliqué à mettre en place des prestataires de services financiers diversifiés et viables permettant aux populations rurales d'avoir un meilleur accès à long terme à toute une gamme de services financiers différents.

Durant FIDA10, mettant à profit sa vaste expérience, la diversité des modèles institutionnels qu'il a financés et son engagement à l'appui des approches durables, le FIDA favorisera un accès élargi aux services financiers en milieu rural. Il soutiendra pour cela des approches novatrices et un savoir spécifique généré par ses trois pôles d'innovation, à savoir le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF), le Mécanisme de gestion du risque climatique et la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM). Divers mécanismes et partenariats seront utilisés. Le FIDA adoptera une approche selon laquelle la finance rurale s'inscrit dans une stratégie générale d'accès aux services financiers. Tout aussi important, il œuvrera en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux pour promouvoir un environnement favorable à l'élaboration d'une large gamme de services financiers (crédit, épargne, assurance, envois de fonds) et aux investissements dans l'agriculture dans le cadre de partenariats public-privé.

35. **Favoriser le développement en misant sur les liens entre milieu rural et milieu urbain.** L'attention mondiale se focalisant de plus en plus sur le développement urbain durable, l'espace rural doit jouer un rôle central dans la création d'économies et de sociétés plus durables et sans exclusive. Il faut appuyer les populations rurales pour permettre la fourniture efficace et durable d'un large éventail de biens et de services, et l'espace rural doit devenir un lieu où les personnes ont envie de vivre, et où l'investissement responsable du secteur privé peut prospérer. Au cours de la période couverte par FIDA10, les programmes de pays et les projets devront:
- corriger la marginalisation rurale en appuyant des processus efficaces de décentralisation et de développement à assise communautaire, qui rapprochent le gouvernement des populations rurales et renforcent les mécanismes de responsabilité à leur égard;
 - promouvoir une gouvernance intégrée des territoires et des écosystèmes, afin de maximiser les possibilités de croissance économique large et durable;
 - utiliser les ressources publiques pour favoriser la mobilisation d'investissements privés responsables fournissant des services, des emplois ou des marchés aux populations rurales;
 - promouvoir à la fois des systèmes innovants d'envois de fonds qui facilitent et élargissent les flux d'envois de fonds à destination des zones rurales, et des canaux d'investissement pour les migrants;
 - promouvoir l'expansion de marchés de services environnementaux, notamment pour la séquestration du carbone; les populations rurales pauvres pourraient être aidées à avoir accès à ces marchés et à en tirer parti; et
 - renforcer la connectivité entre espace rural et espace urbain, y compris par le biais d'infrastructures à petite échelle sur le "dernier kilomètre".

Encadré 4: Envois de fonds, migration et développement

Selon les estimations du FIDA, les envois de fonds à destination du monde en développement représentent chaque année plus de 450 milliards d'USD, dont 40% vont directement aux zones rurales. Ce montant est équivalent au quadruple de l'APD et dépasse, dans la plupart des pays en développement, les flux des investissements étrangers directs. Ce phénomène a un élément moteur: les migrants, dont le nombre est estimé à 220 millions, et qui envoient chacun de 100 à 200 USD en moyenne, jusqu'à dix fois par an, à leurs familles dans leur pays d'origine. Pour les personnes à leur charge et leurs familles, ces flux de fonds représentent une source stable de fonds pour la satisfaction de leurs besoins sociaux et pour des investissements économiques.

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF) créé par le FIDA est l'une des rares entités au monde qui se consacre directement aux questions relatives aux migrants et à leurs envois de fonds, mettant en œuvre des initiatives novatrices et durables qui permettent aux migrants et à leurs familles d'utiliser ces fonds pour favoriser leur développement économique et social. Depuis son lancement, en 2006, le MFEF a cofinancé près de 50 projets pilotes dans plus de 40 pays, et constitué un réseau de quelque 200 partenaires des secteurs public, privé et de la société civile.

Dans le cadre de FIDA10, le MFEF continuera à faire œuvre de pionnier dans les initiatives relatives au domaine des envois de fonds répondant à la demande des parties prenantes, tout en encourageant l'introduction de nouveaux modèles opérationnels susceptibles d'être, par la suite, reproduits à plus grande échelle. En coopération avec les organisations partenaires nationales et internationales clés, le MFEF maximisera l'impact de modèles réussis lancés au cours de la phase pilote, en les reproduisant à plus grande échelle, et apportant ainsi des avantages à un grand nombre de ruraux, répartis sur une plus vaste zone géographique, de manière plus rapide, plus équitable et plus durable. Au niveau des politiques et du plaidoyer, le MFEF – élément moteur du Forum mondial sur les envois de fonds – verra son rôle accru en tant que partenaire-ressource de savoirs pour les gouvernements, les organisations et les instances internationales, ce qui renforcera son importante contribution au débat mondial sur les envois de fonds, les migrations et le développement, et son positionnement comme l'un des principaux acteurs dans ce domaine.

C. Thèmes à intégrer

36. Alors que le FIDA concentrera son programme de travail sur un petit nombre de domaines, il existe un certain nombre de thèmes transversaux pertinents pour la plupart ou la totalité des programmes de pays et des projets, indépendamment du domaine thématique; et un nouvel accent, sensiblement renforcé, sera placé sur ces thèmes transversaux dans le cadre de FIDA10, en vue de leur intégration dans le programme de travail du FIDA.
37. **Adaptation au changement climatique.** Le changement climatique commence à transformer le contexte de travail du FIDA. Il augmente le coût global des actions nécessaires pour libérer durablement les populations rurales de la pauvreté – point mentionné à la section III ci-dessus; et il stimule l'adoption d'un programme rapide d'intégration des questions climatiques afin de minimiser le risque climatique pour le portefeuille du FIDA. Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), lancé en 2012 pour promouvoir l'intégration des questions climatiques dans les projets appuyés par le FIDA, a été conçu pour faire fond sur la longue expérience du FIDA dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, en incitant à inclure plus explicitement les facteurs de risque liés au changement climatique dans la conception et l'exécution des projets appuyés par le FIDA. Avec cette intégration du risque climatique, l'évolution des projets repose, à ce jour, sur trois approches principales: analyse par le biais de la préparation et de l'utilisation d'analyses de vulnérabilité plus détaillées prenant en compte les menaces actuelles en rapport avec le climat (et autres); innovation par le biais de l'adjonction, dans les projets, d'un nombre accru d'activités en rapport avec le risque climatique; et reproduction à plus grande échelle de techniques agricoles durables.
38. Cette approche a conduit à une amélioration de la conception des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et des projets en rapport avec le

changement climatique¹⁶, mais l'analyse donne à penser qu'un tiers environ des nouveaux projets ne comportent pas encore d'évaluation suffisante des risques climatiques et de protection contre ces risques. L'objectif est par conséquent de parvenir à une intégration à 100% d'ici à 2018 et à la fin de la période de FIDA10, date à laquelle le changement climatique sera plus explicitement pris en compte dans la totalité des stratégies de pays du FIDA, des conceptions, des politiques institutionnelles, des communications, des concertations sur les politiques et des exécutions de projets. Cet objectif sera atteint par la mise en œuvre d'un plan en dix points pour l'intégration des questions climatiques, et dans lequel sont prévues les mesures suivantes: a) poursuite de l'intégration de l'analyse du risque climatique dans le processus d'examen de tous les COSOP et les projets financés par le FIDA; b) mise en œuvre d'une seconde phase de formation interne au FIDA sur l'intégration des aspects climatiques; c) désignation d'un haut responsable comme "champion du climat" pour contribuer à orienter et promouvoir le programme d'intégration; d) augmentation de l'appui technique à l'intégration des aspects climatiques; e) expansion de l'utilisation du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres ressources de cofinancement; f) expansion de l'utilisation des dons du FIDA comme instrument d'intégration des aspects climatiques au niveau des pays; g) mise en œuvre d'un programme à plus grande échelle sur l'utilisation au FIDA d'outils satellitaires/systèmes d'information mondiaux; h) enquête sur un indice de vulnérabilité climatique en vue de son éventuelle inclusion dans la formule du SAFR; i) expansion de la communication et du partage des savoirs sur les enseignements et les résultats des activités du FIDA en rapport avec le climat; et j) expansion du rôle du FIDA dans la gestion du financement climat.

39. À propos du point j) ci-dessus, il existe divers moyens, effectifs et potentiels, permettant une expansion du rôle du FIDA dans la gestion du financement climat, et consistant notamment à: a) accroître les contributions de base au motif que le changement climatique augmente sensiblement le coût de la réduction de la pauvreté rurale; b) attirer des contributions complémentaires non soumises à restrictions, sur la base de l'engagement ambitieux et axé sur les résultats, pris par la direction, de parvenir à une pleine intégration du changement climatique d'ici à 2018; c) attirer des contributions supplémentaires et/ou complémentaires provenant des Membres et (à titre supplémentaire) de non-Membres, pour une nouvelle phase de l'ASAP; et d) avoir recours à des sources multilatérales de financement, comme le FEM et, éventuellement, le Fonds vert pour le climat.

¹⁶ Le FIDA a réalisé d'excellent progrès en "joignant le geste à la parole" dans le domaine du changement climatique, comme en témoignent les améliorations significatives observées à ce jour dans le cadre de FIDA9: la moitié de tous les nouveaux COSOP et un tiers de tous les nouveaux projets ont pleinement intégré le changement climatique dans leur conception; les directives relatives à l'examen du portefeuille ont été actualisées pour inclure le changement climatique; un marqueur "climat" a été introduit dans l'assurance qualité; des indicateurs d'adaptation au climat ont été ajoutés au Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI); un tiers des membres du personnel du cadre organique du FIDA a été formé à l'adaptation au changement climatique; et un module de formation en ligne a été lancé.

Encadré 5: Types d'investissements financés par l'ASAP pour l'intégration des questions climatiques durant la période couverte par FIDA9, qui serviront de modèle pour FIDA10

Bangladesh	Analyse systématique et reproduction à plus grande échelle des travaux de protection des villages pour réduire les dommages provoqués par les inondations; diversification accrue des possibilités de production vivrière et de génération de revenus; et systèmes d'alerte précoce dans les zones sujettes au risque d'inondation et aux crues éclair
Bolivie (État plurinational de)	Réalisation d'un inventaire des techniques autochtones de gestion du risque climatique; gestion des ressources naturelles à assise communautaire au niveau des paysages/bassins versants; disponibilité accrue d'informations météorologiques; "concurso" pour les mesures de gestion du risque climatique jugées prioritaires par les communautés locales
Djibouti	Inventaire et système d'information sur les stocks de poissons; protection de l'infrastructure côtière dans les zones vulnérables à l'érosion; remise en état des haies brise-vent des mangroves et des récifs coralliens; amélioration du système de refroidissement et de stockage après récolte pour amortir les effets des migrations des stocks de poissons; amélioration de l'accès à l'eau douce pour la transformation du poisson
Kirghizistan	Recensement des zones vulnérables à l'érosion due à l'agressivité des précipitations dans la zone couverte par le programme du FIDA; protection du bétail contre les catastrophes et les maladies liées au climat; gestion et restauration à assise communautaire des pâturages et des parcours dégradés; systèmes d'alerte précoce pour les phénomènes météorologiques extrêmes
Mali	Accès accru des paysans aux technologies des énergies renouvelables; diversification accrue des activités agricoles et des sources de revenu; externalisation ouverte (crowd-sourcing) des informations météorologiques pour améliorer les prévisions
Mozambique	Amélioration de la gestion de l'eau (y compris la récupération des eaux de ruissellement et les ombrières) pour amortir les périodes de sécheresse dans les filières de l'horticulture irriguée, du manioc et de la viande rouge; renforcement du réseau de stations météorologiques, surveillance des ravageurs induits par le climat
Nicaragua	Mesures préventives pour réduire le stress hydrique dans les filières café et cacao (par exemple par le recours à des arbres leur procurant de l'ombre); diversification des sources de revenu dans les zones vulnérables à la sécheresse; renforcement des services météo pour les cultivateurs de café et de cacao
Nigéria	Recensement des zones vulnérables à l'érosion et à l'agressivité des précipitations dans la zone couverte par le programme du FIDA; amélioration des routes rurales pour récupérer les eaux de ruissellement excédentaires et empêcher les dommages causés par les inondations; amélioration de l'accès à des sources énergétiques diversifiées; application élargie des technologies efficaces pour lutter contre l'érosion
Rwanda	Codes de construction plus rigoureux pour les installations de transformation et de stockage après récolte; incitations aux débarquements commerciaux pour l'utilisation de technologies vertes et la réduction du risque climatique; amélioration des services d'information sur le climat pour les plateformes de transformation
Viet Nam	Installation d'un système de suivi de la salinité; diffusion d'un système mixte riziculture/aquaculture afin de réduire le risque d'augmentation de la salinité; élevage de silures résistants à la salinité; intégration d'informations sur le risque climatique dans les plans de développement des districts
Yémen	Recensement des zones vulnérables à l'érosion et aux crues éclair dans l'ensemble de la zone couverte par le programme du FIDA; remise en état et amélioration des routes de desserte rurale pour récupérer les eaux de ruissellement en cas de précipitations extrêmes; diversification des systèmes énergétiques; gestion intégrée des bassins versants au niveau du paysage

40. **Amélioration de l'impact sur la nutrition.** Bien que l'amélioration de l'état nutritionnel des populations rurales les plus pauvres constitue l'un des objectifs fondamentaux du FIDA, les investissements précédents du FIDA avaient mis l'accent sur l'augmentation de la production agricole et, partant, du revenu agricole. L'hypothèse était que l'amélioration nutritionnelle en serait le résultat. Il est toutefois admis, aujourd'hui, que des niveaux accrus de production et de revenu ont, à eux seuls, un impact limité sur l'amélioration de la nutrition. C'est pourquoi l'agriculture devrait aussi chercher à accroître la valeur nutritive des produits alimentaires, à lier la production à la consommation par le biais de l'éducation, et à nouer des partenariats avec d'autres secteurs pour optimiser l'impact sur la nutrition. Il faudrait que des produits alimentaires divers et nourrissants soient disponibles et accessibles en permanence sur le marché ou issus de la production propre des ménages. Pour stimuler la contribution de l'agriculture à la nutrition au cours de la période de FIDA10, une optique nutritionnelle sera utilisée dans la conception des interventions des projets. Cette approche contribuera à modeler l'ensemble du système alimentaire dans le sens d'une amélioration de la nutrition et de la qualité du régime alimentaire, surtout pour les femmes et les jeunes enfants. Les investissements orienteront, par exemple, les filières vers l'amélioration de la nutrition par deux moyens: utilisation à grande échelle de cultures riches en micronutriments, et augmentation de la demande et de l'offre de produits alimentaires plus variés. D'autres activités appuieront la production alimentaire familiale et le savoir en matière de nutrition au niveau de l'exploitation – qualité, stockage, préservation et préparation des aliments. Au cours de la période couverte par FIDA10, les projets apporteront un appui accru aux stratégies de pays et aux conceptions de projets sensibles aux enjeux nutritionnels – 30% des COSOP et 20% des projets au minimum seront sensibles à ces enjeux; ils appuieront également, au niveau national, la concertation sur les politiques ayant pour pivot les contributions que l'agriculture et les petits exploitants agricoles peuvent apporter à la nutrition.
41. **Égalité des sexes.** Le travail du FIDA sur le terrain en matière d'égalité des sexes a donné de bons résultats. En 2012, les femmes représentaient approximativement la moitié des bénéficiaires des services fournis par les projets appuyés par le FIDA. Pour plus de 90% de ces projets, les évaluations ont attribué une note plutôt satisfaisante ou mieux pour l'impact en matière d'égalité des sexes. Il reste toutefois beaucoup à faire, car les femmes souffrent encore d'un moindre accès à des actifs comme la terre, l'eau, le crédit et l'éducation, ce qui réduit leur productivité et leur revenu. Pour la majorité des projets financés par le FIDA, l'axe principal consistera à promouvoir l'autonomisation économique qui permettra aux ruraux, femmes et hommes, d'avoir les mêmes possibilités de participer à des activités économiquement rentables et d'en tirer profit. Les femmes continueront d'être les principales bénéficiaires de la formation dans les domaines des affaires et de l'entrepreneuriat; elles participeront très activement aux thèmes relatifs à la gestion communautaire, et elles seront les principales clientes des services financiers ruraux, à la fois comme épargnantes et comme emprunteuses. Le FIDA fera fond sur l'élan pris au cours de la période de FIDA9 en mettant en place un mécanisme plus efficace de suivi de la performance des projets en matière d'égalité des sexes, depuis les phases de la conception et de l'exécution jusqu'à l'achèvement. Il intégrera les préoccupations relatives à l'égalité des sexes dans ses activités de partage des savoirs et de renforcement des capacités. Il renforcera la perspective de genre dans les données du suivi-évaluation et dans les évaluations d'impact; il continuera à rassembler des informations et à partager les savoirs et les récits recueillis sur le terrain à propos de l'impact en matière d'égalité des sexes; et il prévoit aussi que le rapport annuel sur ses activités dans le domaine de l'égalité des sexes soit intégré au Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE). Le FIDA prendra également appui sur les activités entreprises au cours de la période de FIDA9 pour procéder à une analyse préalable de la prise en compte des questions de parité entre les sexes dans son portefeuille

de prêts, et continuera à intégrer l'égalité des sexes dans la formation à la gestion du cycle de projet.

42. **Innovation, apprentissage et reproduction à plus grande échelle.** L'un des principes clés, dans le programme de travail du FIDA, consistera en la focalisation explicite sur l'innovation, l'apprentissage découlant de cette innovation, et sa reproduction à plus grande échelle pour en élargir l'impact. Reconnaissant que la situation, les exigences et les possibilités dans les pays à revenu intermédiaire sont substantiellement différentes de celles des pays à faible revenu et des États fragiles et touchés par un conflit, le Fonds consentira un effort particulier au cours de la période couverte par FIDA10 pour que les programmes de pays et les projets soient dessinés de manière à maximiser l'ajout de valeur du Fonds dans les différents contextes de ses divers Membres. Les projets ne seront pas considérés comme des fins en soi, mais comme un moyen d'atteindre un but plus élevé: une occasion d'innover, d'apprendre et de faire en sorte que les résultats soient reproduits à plus grande échelle et aient un impact durable; au cours de la période de FIDA10, ils seront structurés de manière à ce que ce continuum fonctionne efficacement¹⁷. Leur conception permettra aux États membres de mettre à profit la compétence technique d'une organisation qui, pendant plus de 30 ans, a acquis son expérience en concevant et appuyant des programmes nationaux d'éradication de la pauvreté rurale. Ils seront aussi structurés afin d'offrir des possibilités d'innover en utilisant de nouvelles technologies et de nouvelles approches pour résoudre des défis spécifiques et pour mobiliser des ressources supplémentaires provenant d'autres sources, comme les prestataires de services financiers, le secteur privé, les gouvernements, les envois de fonds, etc. Dans ce contexte, le FIDA appuiera la coopération Sud-Sud et triangulaire, considérée comme offrant une importante occasion d'apprentissage transnational. Les projets donneront aussi aux gouvernements – ainsi qu'au FIDA – la possibilité d'extraire et d'analyser les enseignements tirés de l'expérience de leur exécution, et d'utiliser les observations pour remanier les politiques, les institutions et les pratiques.
43. **Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national.** La contribution à l'élaboration des politiques constituera un important moyen de reproduction à plus grande échelle. Il s'agit ici d'un domaine dans lequel le FIDA réalise d'importants progrès dans le cadre de FIDA9. De plus en plus, les programmes de pays et les projets visent surtout à comprendre, appuyer et éclairer le contexte national des politiques concernant l'agriculture et la réduction de la pauvreté rurale. Au cours de la période couverte par FIDA10, l'analyse des politiques et les processus décisionnels bénéficieront d'un appui dans le cadre des programmes de pays, par l'intermédiaire des projets et comme activité autonome, et le personnel du FIDA dans les pays participera de plus en plus aux forums sur les politiques. La contribution du FIDA à la définition des politiques aura quatre objectifs généraux: a) créer un cadre d'action favorable à l'exécution des projets appuyés par le FIDA et à l'obtention d'un impact en matière de développement; b) extraire les enseignements tirés dans le cadre des projets et reproduire à plus grande échelle les succès par le biais de leur intégration aux politiques, aux institutions et aux stratégies nationales; c) consolider et améliorer l'orientation favorable aux pauvres dans les politiques publiques de développement rural et dans leur mise en œuvre, et renforcer les institutions responsables; et d) développer la capacité des parties prenantes nationales de participer efficacement aux processus décisionnels et à la formulation des politiques nationales. Les activités spécifiques consisteront notamment à réaliser l'analyse des politiques; appuyer les institutions locales – aussi bien les institutions gouvernementales que les représentants de la société civile rurale; créer un espace pour les politiques et appuyer les processus décisionnels; et promouvoir l'apprentissage et les échanges régionaux et Sud-Sud. Les partenariats au niveau du pays, avec le gouvernement et les organisations des

¹⁷ Un document distinct sur la "reproduction à plus grande échelle de l'impact" sera présenté à la troisième session de la Consultation sur FIDA10 en octobre 2014.

populations rurales, le secteur privé et d'autres partenaires du développement, seront tous essentiels à la réalisation de ce programme.

44. **Concertation sur les politiques au niveau mondial.** Le cadre d'action national relatif au développement agricole et à l'élimination de la pauvreté rurale est modelé, dans une large mesure, par le cadre d'action mondial. C'est pourquoi le FIDA est devenu un acteur de plus en plus actif dans la concertation sur les politiques au niveau mondial, afin d'exercer une influence sur le programme pour le rendre plus favorable aux intérêts des petits agriculteurs et des ruraux, femmes et hommes, de manière plus générale. Il apporte à cette concertation le savoir et la compréhension acquis grâce à son expérience opérationnelle concrète, qui sera renforcée au cours de la période de FIDA10 par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie en matière de publications ayant pour objectif d'exploiter plus systématiquement le savoir du FIDA. Au cours de la période couverte par FIDA9, le Fonds a commencé à accroître sa contribution aux processus décisionnels internationaux, en participant aux délibérations du G8 et du G20; à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, mise en place par le Secrétaire général des Nations Unies; aux consultations en cours pour la détermination des objectifs de développement pour l'après-2015; et en tant que membre du Comité de pilotage du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le FIDA a collaboré avec la FAO à l'élaboration de documents sur l'égalité des sexes dans l'agriculture et a contribué à *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, ainsi qu'au Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Le FIDA apporte un point de vue très spécifique dans les débats mondiaux sur l'agriculture, en mettant l'accent sur les petits exploitants, les populations rurales pauvres, les femmes rurales et les peuples autochtones. De plus en plus souvent, l'avis du FIDA est sollicité sur ces questions, ainsi que sur le changement climatique, la terre et les partenariats public-privé. Ces activités continueront de s'élargir pendant la période de FIDA10.

VII. Résultats et impact attendus

45. Les résultats attendus du programme seront précisés dans un document distinct intitulé "Cadre de mesure des résultats pour FIDA10"¹⁸. En s'inspirant toutefois de l'approche adoptée pour FIDA9, on a identifié une série provisoire d'objectifs concernant l'exécution par le FIDA et l'impact sur le développement. Tant pour l'exécution que pour l'impact sur le développement, trois niveaux d'objectifs ont été définis, correspondant aux trois hypothèses possibles pour FIDA10.
46. Pour ce qui concerne l'exécution, les objectifs sont définis en termes de nombre de personnes touchées par les projets appuyés par le FIDA; selon le niveau de la reconstitution, le nombre sera de 100 millions, 90 millions ou 80 millions. La dernière édition en date du RIDE, présenté au Conseil d'administration en décembre 2013, indique que le nombre de bénéficiaires des services fournis par les projets financés par le FIDA est passé de 59,1 millions en 2011 à 78,7 millions en 2012, soit 87% de l'objectif de 90 millions fixé pour 2015; 50% environ des bénéficiaires sont des femmes. Ces informations permettent de penser que les objectifs proposés quant au nombre de personnes à toucher sont réalistes et probablement réalisables.
47. En matière d'impact, les objectifs sont définis en termes de nombre de personnes libérées de la pauvreté par les projets appuyés par le FIDA. Par conséquent, et comme pour FIDA9, les objectifs en matière d'impact pour FIDA10 sont définis en termes de total de personnes touchées; selon le niveau de la reconstitution, le nombre sera de 90 millions, 80 millions ou 70 millions. Toutefois, le travail d'évaluation de l'impact concernant FIDA9 est toujours en cours, et on ne sait pas encore dans quelle mesure l'objectif actuel de 80 millions de personnes libérées de la pauvreté sera atteint. Cela signifie que l'objectif d'impact de FIDA10 pourrait

¹⁸ Pour la troisième session de la Consultation sur FIDA10, en octobre 2014; voir aussi le document sur le "modèle opérationnel pour l'exécution de FIDA10".

devoir être réexaminé à mesure que le FIDA recueille des informations sur sa performance actuelle en termes d'impact.

Tableau 5

Nombre effectif (jusqu'à FIDA8) et nombre cible de ruraux pauvres directement touchés et libérés de la pauvreté dans chacune des trois hypothèses du programme de prêts et dons de FIDA10, par rapport à FIDA7, FIDA8 et FIDA9

<i>Reconstitution</i>	<i>Millions de personnes</i>	
	<i>touchées</i>	<i>libérées de la pauvreté</i>
FIDA7 (effectif)	33	s.o.
FIDA8 (effectif)	65	s.o.
FIDA9 (cible)	90	80
FIDA10 cible		
Hypothèse haute	100	90
Hypothèse intermédiaire	90	80
Hypothèse basse	80	70

48. À l'appui de ces impacts, les résultats à cibler peuvent notamment concerner:
- l'accroissement des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des populations rurales qui bénéficient des projets et programmes appuyés par le FIDA, avec une répartition équitable entre les femmes et les hommes;
 - l'amélioration des politiques et des cadres réglementaires concernant l'agriculture et le développement rural au niveau local, national et international;
 - le renforcement et l'ouverture des organisations de producteurs ruraux, au bénéfice, dans une égale proportion, des femmes et des hommes;
 - le renforcement des capacités institutionnelles dans une optique de développement agricole et rural en faveur des pauvres, en particulier dans les États fragiles;
 - une agriculture paysanne mieux adaptée au changement climatique et capable de faire face plus efficacement à la dégradation environnementale; et
 - des ressources naturelles plus durables (sols, eau, forêt, vie végétale et animale).

VIII. Conclusions

49. En termes d'assistance agricole requise pour répondre aux objectifs des pays en développement sur les plans de la réduction de la pauvreté rurale, de la sécurité alimentaire et du développement d'économies rurales, les besoins demeurent importants. La demande de prêts et de dons du FIDA, et de son assistance technique, est élevée. Estimée sur la base d'une analyse conduite pays par pays, cette demande devrait s'élever à environ 5,5 milliards d'USD pour la période 2016-2018 (FIDA10).
50. Les projections réalistes des hypothèses de reconstitution pour FIDA10, qui se situent entre 1,34 milliard d'USD et 1,53 milliard d'USD, permettent de prévoir, pour le programme de prêts et dons de FIDA10, des hypothèses allant de 2,8 milliards d'USD à 3,2 milliards d'USD. La capacité du FIDA, en termes de gestion d'un programme de cette ampleur et de mobilisation des cofinancements, s'est très considérablement accrue au cours des dernières années, comme en témoignent les projets et les impacts de haute qualité dont rend compte le document Le FIDA à mi-parcours de la période couverte par la neuvième reconstitution. Un niveau élevé de reconstitution permettrait au FIDA de conserver ce niveau élevé d'impact, tout en évoluant vers un modèle de développement de l'agriculture paysanne plus durable du point de vue environnemental, plus rentable, et sensible à l'égalité des sexes et à la nutrition. Il s'agit d'un modèle dans lequel

les partenaires ne sont plus seulement les gouvernements et les producteurs, mais aussi le secteur privé, d'où doit provenir une grande partie des futurs cofinancements. Les modèles d'investissement et d'action des pouvoirs publics élaborés par le FIDA offrent un fort potentiel d'impact significatif pour la période de FIDA10 et au-delà. Les orientations concernant les types de projet et de programme résumées dans le présent document ont des taux de réussite élevés, comme en témoignent les évaluations illustrées dans l'examen à mi-parcours de FIDA9. Un niveau généreux de reconstitution permettrait d'accroître l'impact sur la pauvreté et de contribuer plus largement à la réalisation des objectifs prévus dans le programme émergent de développement pour l'après-2015.